

Ça va mieux en le disant

PAR GUY KONOPNICKI

LE CHIEN, LA JUIVE ET LA FOLIE

À Marseille, un homme a été condamné à deux ans de prison dont un ferme pour avoir jeté le chien de sa voisine par la fenêtre. L'animal n'a pas survécu à sa chute, et, bien que sous l'emprise de la cocaïne et de l'alcool au moment des faits, l'homme a été jugé responsable de ses actes. Aucun politicien n'a déclaré que cette affaire concernait la communauté canine.

En revanche, lorsque la Cour de cassation a confirmé l'irresponsabilité pénale de l'assassin de Sarah Halimi, Julien Bayou, secrétaire national d'EELV, comprend « l'émoi de la communauté juive ». Comme si le meurtre d'une femme, sexagénaire, médecin, habitante de Paris et citoyenne française ne concernait que ceux qui ont en commun les origines de Sarah Halimi.

L'absence de procès inquiète tous ceux qui accordent quelque attention à la justice et au contexte de ce meurtre. Il se peut que l'assassin ait agi sous l'effet d'une bouffée délirante, mais il se trouve que, avec ou sans prise de cannabis, une certaine forme de démence se répète en France depuis 2010. À cette date, Ilan Halimi, employé d'une boutique de téléphonie, a été enlevé, séquestré et torturé à mort dans une cité de Bagneux par un gang pétri de préjugés antisémites. En 2012, un tueur islamiste a froidement abattu trois enfants, Myriam Monsonégo, 8 ans, Gabriel et Arié Sandler, 3 et 6 ans, ainsi que leur père, Jonathan Sandler, professeur de l'école juive choisie pour cible. En 2015, les employés et les clients du magasin Hyper Cacher de la porte de Vincennes ont été pris en otage, quatre d'entre eux ont été abattus. En 2018, quelques mois après Sarah Halimi, Mircille Knoll, 85 ans, rescapée de la Shoah, est à son tour assassinée à son domicile.

Puisque tel est l'avis de la Cour de cassation, il nous faut admettre que l'auteur d'un des crimes antisémites est passé à l'acte sous l'effet d'une bouffée délirante. L'homme fréquentait une mosquée salafiste, proférait régulièrement des insultes antisémites, il a battu et assassiné Sarah Halimi, en criant « Allahu akbar ».

Il manifestait bien un délire, inscrit dans une troublante succession de crimes, dont il reprenait la justification et ce qu'il faut bien appeler le rituel. S'il y a bien un émoi de le voir soustrait à la justice, il provient du sentiment de banalisation des assassinats de juifs sur le sol français. Sous l'occupation allemande, les nazis ont déporté et exécuté leurs victimes hors du territoire national. Depuis 2010, les meurtres répétés de juifs ne nous surprennent même plus. L'un des tueurs peut bien s'avérer plus délirant que les autres, il n'en reste pas moins gorgé de l'idéologie putride qui a nourri les crapules de Bagneux comme les terroristes islamistes. ■



est temps de tourner cette page et mettre en place une administration rendue des comptes, et, surtout, qui rende la séparation. Cela suppose de verser les fonctionnaires en première au lieu de maintenir des hauts fonctionnaires incompetents par copinage. Le vrai scandale de cet observatoire. Pas flagrant de ce que Chloé Morin appelle les Inamovibles de la République*.

heure qu'il est, le bureau de Jean Tex est assiégé de courriers plaintes à cause de l'Observatoire et de sa équipe. Et bien sûr, au sommet, on tâte pour faire du « en même temps ». Laisser certains ministres se traiter de fascistes parce qu'ils ont enfin, tout en recasant les ministres de vague », à l'Observatoire ou à la Fondation de l'Islam de France, pour s'assurer que rien ne change. Ce n'est qu'une erreur, et même une faute. La République a besoin de hussards à ces étages. ■

L'Aube-Fondation Jean-Jaurès.



la facture sociale qui leur arrive le courrier du jour ne suffisait pas à leur secourir. Victor Hugo disait: « Vous misérables secourus, moi je veux être supprimé. » En 2021, certains misérables humiliés. ■